



La Ferme des Malrois

5 Rue de Bussières
70190 VORAY SUR L'OGNON
Tél.: 06 80 41 22 73
lafermedesmalrois@gmail.com

TARIFS 2021

(Révision tarifaire au 01/01/2021)

Pensions retraites

Pension retraite de base		280 € / mois
Forfait mensuel soins de base (<i>maréchal et vaccins</i>)	+	15 € / mois
Forfait mensuel soins complets (<i>maréchal, vaccins, dentiste, ostéo</i>)	+	35 € / mois
Forfait mensuel soins bien-être	+	45 € / mois
Forfait mensuel soins vétérinaires formule A	+	50 € / mois
Forfait mensuel soins vétérinaires formule B	+	100 € / mois
Forfait mensuel sorties/travail entretien	+	40 € / mois
Forfait mensuel été administration des compléments alimentaires	+	30 € / mois

Pensions poulains

Pension poulain de base foal jusqu'à 1 an		140 € / mois
Pension poulain de base de 1 à 2 ans		160 € / mois
Pension poulain de base de 2 à 3 ans		180 € / mois
Pension poulain de base de 3 à 4 ans		200 € / mois
Supplément box pour entier	+	50 € / mois
Forfait mensuel manipulation du poulain	+	150 € / mois

Pension de base + 4 forfaits mensuels ou plus, 5 % de remise appliquée sur le prix total mensuel

Prestations spécifiques d'accueil

<u>Frais pour analyse copro à l'arrivée</u>	<u>40 €</u>
<u>Frais de vermifugation à l'arrivée</u>	<u>A définir selon le résultat d'analyse</u>

Prestations à la carte

Passage complet	10 €
Passage express	5 €
Soins des pieds	5 €
Longe ou travail à pied 30 mn	10 €
Longe ou travail à pied 45 mn	15 €
Lavage tapis/protections/chemise	10 € / machine
Tonte de chasse	30 €
Tonte corps complet	40 €

Tonte corps, membres, 1/2 tête	70 €
Tonte intégrale	80 €
Tonte intégrale poney	60 €
Gestion des RDV (véto, maréchal, ...)	8 € / ½ h
Gestion des RDV (véto, maréchal, ...)	15 € / h
Administration médicaments/ Soins véto	5 € / ¼ h

Description des prestations :

- Pension de base (retraite/poulain)

6 mois pré avec accès box possible selon conditions climatiques (fortes chaleurs,)

6 mois box avec 1 sortie hebdomadaire (liberté paddock/carrière ou pré selon conditions climatiques)

A noter que la répartition 6 mois/6 mois est théorique, l'adaptation est faite en fonction des saisons et de la météo, sur la base du bien-être du cheval).

Box sur paille, vidé à fond 1 fois/semaine minimum (hiver)

Nourris 2 fois par jour au foin et 1 distribution concentré (box)

Accès aux installations

Surveillance journalière quotidienne (vérification santé/bien-être : bobos, boiteries, vérification de l'appétit, remise en place au besoin et ponctuellement de couvertures, masques et bonnets, etc...)

Sortie quotidienne (liberté paddock/carrière ou pré selon conditions climatiques) 7j/7 quand le cheval est au box

Frais annuel d'analyse copro pour détermination du traitement de vermifugation à appliquer à chacun

Si besoin, administration éventuel d'un traitement médicamenteux vétérinaire ou réalisation de soins vétérinaires ponctuels, d'une durée inférieure à 10 jours, et d'une durée quotidienne inférieure à 15 mn, sur ordonnance.

- Forfait mensuel soins de base (maréchal et vaccins)

Prise en charge des rendez-vous et frais pour 3 parages / an

Prise en charge du rendez-vous et frais de la visite annuelle vétérinaire de suivi et rappel de vaccinations (grippe - tétanos - rhinopneumonie). Tous les intervenants sont dans ce cas les professionnels référents de l'exploitation.

- Forfait mensuel soins complets (maréchal, vaccins, dentiste, ostéo)

Prise en charge des rendez-vous et frais pour 3 parages / an.

Prise en charge du rendez-vous et frais de la visite annuelle vétérinaire de suivi et rappel de vaccinations.

Prise en charge du rendez-vous et frais de la visite annuelle du contrôle de dentition. Tout acte d'intervention supplémentaire sur la dentition sera soumis à une facturation supplémentaire, déterminé en fonction des préconisations formulées lors du contrôle annuel.

Prise en charge du rendez-vous et frais de la visite annuelle de suivi ostéopathique.

Tous les intervenants sont dans ce cas les professionnels référents de l'exploitation.

- Forfait mensuel soins bien-être

8 pansages complets * par mois (2 pansages hebdomadaires)

4 soins des pieds * par mois (1 par semaine)

* *Se référer plus bas pour le détail des soins*

- Forfait mensuel soins vétérinaires formule A

Administration d'un traitement médicamenteux vétérinaire ou réalisation de soins vétérinaires simples, d'une durée supérieure à 10 jours et d'une durée quotidienne inférieure à 15 mn, sur ordonnance.

- **Forfait mensuel soins vétérinaires formule B**

Administration d'un traitement médicamenteux vétérinaire bi-quotidien, ou réalisation de soins vétérinaires complexes et/ou bi-quotidien, d'une durée supérieure à 10 jours et d'une durée quotidienne supérieure à 15 mn, sur ordonnance.

- **Forfait mensuel sorties/travail entretien**

4 sorties/travail mensuelles de 40/45 mn (1 sortie hebdo de travail/promenade en main en carrière ou en extérieur) à définir selon les préconisations du propriétaire.

- **Forfait mensuel été administration des compléments alimentaires (cheval au pré)**

1 administration quotidienne de compléments, le cheval étant sorti du pré et mis à l'écurie le temps d'administration d'une ration complémentaire comprenant la distribution des compléments alimentaires telle que définie au contrat.

- **Forfait mensuel manipulation du poulin**

Séance quotidienne de 30 mn maximum 6j/7 d'éducation (soins, travail à pied, manipulation, désensibilisation, ...) à définir avec le propriétaire.

- **Pansage complet**

Nettoyage complet de la robe

Soins de la crinière et de la queue (entretien, démêlage et égalisation au besoin)

Pieds curés

- **Pansage express**

Décrassage de la robe

Pieds curés

- **Soins des pieds**

Curage

Graissage ou goudronnage selon besoin

Rectification du parage de la corne si besoin

- **Lavage / machine**

Lavage possible de vos chemises (polaire, coton, imperméable ; pas de couvertures), de vos tapis et protections. Pas d'utilisation de la machine à laver par les propriétaires, l'exploitant se charge des articles à laver et les rend propres et secs.

Les articles confiés doivent être brossés par le propriétaire pour enlever les poils et la terre ou le sable préalablement au lavage.

- **Gestion des RDV**

Prise de rendez-vous avec le professionnel choisi par le propriétaire

Gestion du cheval (le chercher au pré / le mettre au box /)

Présence avec le professionnel en l'absence du propriétaire pour les besoins du soin.

Facturation minimum par tranche de 30 mn. (ex : pour 15mn, facturation de 30 mn soit 8 € ; pour 2h10, facturation de 2h30 soit 38 € (15*2 + 8))

- **Administration de médicaments / réalisation de soins vétérinaires**

Réalisation de tout acte ordonné par le vétérinaire (y compris injections intra-musculaire), sur ordonnance uniquement, facturation au 1/4 h minimum.

Pour toute autre demande particulière ne rentrant pas dans le cadre des offres présentées ci-dessus, nous consulter.